



HAL
open science

Flore et végétation

Thérésien Cadet

► **To cite this version:**

| Thérésien Cadet. Flore et végétation. Info-Nature, 1972, 3, pp.31-32. hal-04022531

HAL Id: hal-04022531

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-04022531>

Submitted on 23 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FLORE ET VEGETATION

par Thérésien CADET
Centre Universitaire

1 — RESERVES BIOLOGIQUES INTEGRALES.

La Réunion est la seule des 3 Mascareignes à posséder encore des restes importants de végétation indigène. Il est absolument indispensable de les sauvegarder. Les réserves biologiques doivent couvrir des aires suffisamment étendues, avec des limites géographiques naturelles autant que possible de façon que certains facteurs écologiques (température, pluviométrie, hygrométrie) demeurent constants dans le temps. Il est évident qu'un hectare de forêt indigène que l'on isole au milieu de Cryptomérias, de cultures ou de végétation secondaire, perdrait rapidement son caractère primitif par suite de modifications importantes de certaines composantes de l'environnement. D'autre part, il est nécessaire d'envisager la création de plusieurs réserves de manière à préserver des témoins des différentes formations végétales avec leurs caractères structuraux et floristiques originaux.

Des moyens doivent être prévus pour protéger ces réserves contre les déprédateurs (hommes et animaux) et contre l'envahissement par des plantes exotiques nuisibles.

Leur exploitation scientifique doit être assurée par des organismes locaux : O.N.F., Enseignement Supérieur, Muséum, SREP.N.

2 — JARDINS BOTANIQUES — HERBIER.

Le seul Jardin Botanique actuel, au centre de la ville de Saint-Denis, de dimensions trop restreintes, voit encore sa surface diminuer par un envahissement de bâtiments administratifs divers. C'est à peine un jardin d'agrément ou un petit parc public. Sur le plan botanique, bien qu'abritant encore quelques espèces curieuses, il a perdu tout son intérêt.

Dans le voisinage des plus grandes agglomérations de l'île comme Saint-Denis et Saint-Pierre, où se poseront dans un très proche avenir le problème des espaces verts, il faut prévoir des surfaces relativement importantes pour l'implantation de nouveaux jardins botaniques dignes de ce nom. Là seront rassemblées non seulement des espèces exotiques ornementales, utiles ou curieuses mais aussi des plantes locales, ceci dans un but pédagogique. Ils pourront être également des jardins d'essai pour des espèces d'importance économique susceptibles d'être introduites dans l'île. Rappelons que l'actuel Jardin de l'Etat, au temps de sa splendeur au siècle dernier, a joué un grand rôle dans ce domaine et beaucoup de nos arbres et plantes cultivés y ont transité.

Il est peut-être utile de rappeler la célébrité sur le plan scientifique et même touristique du Jardin Botanique de Pamplemousses à l'île Maurice et du Parc de Tsimbazaza à Tananarive.

Associé au Jardin botanique et le complétant, il faut prévoir la création d'un *Herbarium* dont l'absence surprend toujours les botanistes de passage à la Réunion et prive un grand nombre de personnes d'un outil de travail

précieux (enseignants, étudiants, agronomes, agriculteurs, forestiers, etc...)

La Réunion, dans l'Océan Indien, est toujours une exception dans le sens négatif. Qu'il suffit de rappeler l'existence du bel Herbarium que l'Office de Recherches Scientifiques dans les Territoires d'Outre-Mer (ORSTOM) a réalisé à Tananarive et celui combien admirable qu'un organisme privé (Institut de Recherches Sucrrières), pleinement conscient de son importance, entretient à l'île Maurice.